Comment réaliser un observatoire de faune

Aménagement des sites



2.3 - Etude de cas n° 3

Localisation:

RESERVE DE CHASSE DU LAC du DRENNEC (SIZUN) Finistère

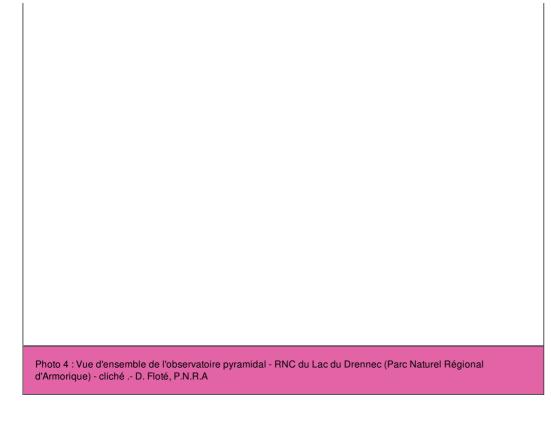
Structure : Enterrée, fermée		
Capacité: 20		
Coût TTC: 50 000 F., MO comprise	Année de réalisation : 1991	
Particularités : non modulable, non démontable,		
Milieu : en bord de lac		

Objectifs de l'aménagement :

- développer l'observation ornithologique sur le site (diversité et importance de l'hivernage des anatidés)
- développer la valeur pédagogique du site: animations scolaires et de groupes

Démarche :

- structure conçue pour l'accueil d'une classe entière
- accès prévu pour les personnes à mobilité réduite (



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Configuration de la structure ; Dimensions

Configuration en un bloc pyramidal à 4 faces, base carrée Longueur/Largeur : 6,60m

Longueur/Largeur: 6,60n Hauteur au centre: 4m Surface utile: 16m2

Matériaux

Support : semelles et plots (5) en béton coffré	Ossature empoutrement en 205x80mm	
Solivage en 180x65mm	Plancher : parquet en 205X40mm	
Arbalétriers en 205x80mm	pannes en 180x65mm	
Chevrons en 50x50mm	tablettes en 205x40mm	
Bancs en 205x80mm	Clouages : pointes inox crantées/anticorrosion	
Parois : couverture par volige 18mm (sapin du nord) posé à clin, avec joints compribandes		
Traitements spéciaux : Sapin du Nord traité autoclave (classe 3) ; raboté 4 faces		

Aménagements intérieurs

Bancs fixes disposés sous chaque ouverture d'observation

 $Tablettes \ sous\ chaque\ ouverture\ d'observation,\ avec\ rotules\ de\ fixation\ pour\ télescopes$

Ouvertures d'observation : 2 meurtrières à clapet/façade d'observation, 30 cm de hauteur.

Porte : panneaux en contre-plaqué multiplis avec faces bakelisées, posés sur glissière (cadenas de condamnation) + sas avec porte battante (obstacle aux courants d'air)

Vitrines d'information

Entretien

Pose de joints compribandes neufs (durée de vie 3 ans)

Particularités

Modalités d'utilisation : accessible aux seuls visiteurs accompagnés

Utilisation : bilan non établi

BILAN

Points forts : très bien adapté au site; esthétisme et originalité Points faibles : dérangements de la faune dus aux activités nautiques

La conception de l'observatoire a nécessité l'assistance d'un architecte, ainsi qu'une réflexion globale intégrant les problématiques d'orientation par rapport au soleil et au vent, l'accès, les zones de nidification, et l'intégration paysagère (structure basse plutôt que surélevée ...). De ce fait, l'observatoire est particulièrement bien adapté au site, aux visiteurs qui l'utilisent et aux espèces (forte concentration d'oiseaux d'eau, principalement les Fuligules milouins & morillons, qui représentent respectivement 60% et 50% de l'effectif total dénombré dans le Nord-Finistère).

L'installation de l'observatoire sur le site ne pouvait être faite que dans une zone bien précise sur la partie sud du lac, étant donnés la trajectoire du soleil, la direction des vents dominants durant la période la plus favorable à l'observation des anatidés, l'absence de site de nidification sensible à cet endroit, et l'accès facile en raison de la proximité d'une zone de stationnement. De plus, il s'agit d'un point stratégique qui englobe une vue panoramique presque sur la totalité du lac

Avant sa création, la présence d'un observatoire avait paru indispensable compte tenu des demandes d'animations ornithologiques par divers groupes (scolaires, associations, particuliers ...). La structure a été conçue couverte en raison des nombreuses perturbations météorologiques régionales. La présence de panneaux décrivant les principales espèces fréquentant le lac a semblé un outil pédagogique de base.

L'espace d'implantation est en Réserve de Chasse, classé Site Inscrit, propriété du Syndicat Mixte du Bassin de l'Elorn, et situé dans le Parc Naturel Régional d'Armorique. Malgré ces statuts, les activités nautiques sur le lac représentent une gène importante aux activités pédagogiques et ornithologiques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Informateur	D. Floté	PNR d'Armorique; Ménez-Meur ; BP 35 Hanvec 29460 DAOULAS - tel: 98.21.90.69	
Gestionnaire	Association Pêche-Rivières-Environnement - Moulin de Vergraon - 29 450 SIZUN		
Propriétaire	Parc Naturel Régional d'Armorique - Ménez-Meur - BP 35 Hanvec - 29 460 DAOULAS		
Maître d'oeuvre	Hervé et Marie-Hélène Le Bot (architectes, Brest)		
Maître d'ouvrage	PNR d'Armorique		

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB